

13 juill... (1555)

Madame Jays a teste heure recen la
tre guil a yleu a vre Mat mesriyre et
suis bresmari d'entendre la foulle que mes
gens font a l'entour de Mastricht selon
que ceulx ditz bien l'escrivent au
M^r ven que a mon dispart deult
leur auois commandé se conduire tellement
que vre Mat^r n'en puisse auoir nulle
plainte auores depuis leur ays encharge
le semblable par mes Tres dois Brusselles
et malines non ^{seullement} ne se conduire bien
aus Mastricht mes ausi au chemin
et au camp danataige auois commandé
aux Ritmaisters de ne leur distribuer
tout larget de leur paient sans
premier auoir contente tout ceulx qui
il estoient redinables comme le greve
guil auant fait neanmoins autre ce

depeche presentement vng gentilhomme vers
eulx leur commandant de rectief se conduire
de sorte par tout qui ne doner occasion
de faire semblable plainte deulx aussi pour
sinformer comme le tout est passe affin den
aduertir a vre Matre vous assurera madam
qui ne tiendra a moi que l'empereur et vre
Matre sainte servir a leur contentement
aidant le createur auquel je supplie
donner a yelle en prosperite bonne vie et
longe me recommandat tres humblement a la
bonne grace de vre Matre de Breda
ce xxm de Juillet

De vre Matre
tres humble et tres obesal serviteur
Guille de Malou

f la Royne

